



EN VUE DU ROYAUME DE DIEU :

**ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION
SUR LA FORMATION
AU CÉLIBAT SACERDOTAL.
UNE CONTRIBUTION
DE LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE**

La Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice

**Paris, France
2006, 2016**

**Marie,
Mère de Jésus Christ et Mère des prêtres,
reçois ce titre que nous te donnons
pour célébrer ta maternité
et contempler près de toi le Sacerdoce
de ton Fils et de tes fils,
Sainte Mère de Dieu!
Mère du Christ,
tu as donné au Messie Prêtre son corps de chair
par l'onction de l'Esprit Saint
pour le salut des pauvres et des hommes au cœur contrit,
garde les prêtres dans ton cœur et dans l'Église,
Mère du Sauveur!
Mère de la foi,
tu as accompagné au Temple le Fils de l'homme,
accomplissement des promesses faites à nos pères,
confie au Père, pour sa gloire,
les prêtres de ton Fils,
Arche de l'Alliance!
Mère de l'Église,
au Cénacle, parmi les Disciples,
tu priais l'Esprit
pour le Peuple nouveau et ses Pasteurs,
obtiens à l'ordre des prêtres
la plénitude des dons,
Reine des Apôtres!
Mère de Jésus Christ,
tu étais avec Lui au début de sa vie et de sa mission,
tu l'as cherché, Maître parmi la foule,
tu l'as assisté, élevé de terre,
consommé pour le sacrifice unique éternel,
et tu avais près de toi Jean, ton fils,
accueille les appelés du Seigneur,
lors de leurs premiers pas sur leur chemin,
protège leur croissance, accompagne dans la vie et dans le ministère
ceux qui sont tes fils,
Mère des prêtres !
Amen!**

Jean Paul II *Pastores Dabo Vobis*

EN VUE DU ROYAUME DE DIEU :

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LA FORMATION AU CÉLIBAT SACERDOTAL. UNE CONTRIBUTION DE LA COMPAGNIE DE SAINT-SULPICE

1. Dans l'Évangile de Matthieu (19, 10-12) Jésus, parlant des exigences du mariage, provoque la réaction de ses disciples : « Si telle est la condition de l'homme envers la femme, il vaut mieux ne pas se marier. » Jésus les prend au mot ; il répond : certains ne peuvent pas se marier parce qu'ils en sont incapables de naissance ou en raison d'une intervention humaine, mais il y en a qui choisissent de ne pas se marier à cause du Royaume de Dieu. Jésus dit ici quelque chose de son propre choix de vie, et il invite ceux qui en sont capables et qui y sont appelés à s'engager derrière lui.

À la suite du Christ, saint Paul recommande aux Corinthiens (1 Co 7, 25-28) qui ne sont pas encore mariés de rester célibataires en vue de l'avènement du Royaume de Dieu. Il donne donc au célibat vécu dans la chasteté une valeur positive.

Ni Jésus ni Paul ne présentent le célibat comme une pratique obligatoire pour les disciples. Mais l'un et l'autre le considèrent comme un choix qui a un sens positif lorsqu'il est fait en vue de l'engagement pour l'avènement du règne de Dieu en ce monde.

2. Depuis le premier concile du Latran (1123), la loi du célibat s'applique dans l'Église catholique à tous les prêtres de rite latin¹. Mais cette discipline est beaucoup plus ancienne dans la vie de l'Église. On en trouve des traces explicites dès le IV^e siècle. Depuis quelques décennies, une tendance s'est développée pour faire remonter la loi du célibat à des origines apostoliques. Nous n'avons pas à prendre position dans ce débat, car l'objectif de ce document est essentiellement pédagogique. Quoi qu'il en soit de cette controverse, la pratique du célibat ecclésiastique est ancienne. Mais ses motivations ont beaucoup varié au cours des siècles. Ainsi les documents du concile Vatican II n'évoquent plus certains arguments concernant la « convenance » du célibat pour l'exercice du ministère presbytéral (par exemple la pureté rituelle pour ceux qui officient à l'autel, ou bien l'argument selon lequel on ne pourrait parvenir à la perfection que dans l'état de célibat)². Mais ces documents insistent sur d'autres points de la tradition, en particulier sur le lien étroit entre le célibat vécu dans la chasteté et la charité pastorale (*Presbyterorum Ordinis* n° 16). Depuis le dernier concile, l'Église a connu de nombreux débats à ce sujet. Certains ont pensé qu'il n'était guère

¹ Au cours des cinquante dernières années, on a accordé des dispenses, particulièrement pour les pasteurs anglicans et luthériens accueillis dans l'Église latine alors qu'ils étaient déjà mariés.

² Cf. Maurice VIDAL p.s.s. « Le célibat des prêtres est-il apostolique ? », en : *Requalifier le ministère presbytéral*, n° 109, *Jeunes et vocations* (mai 2003), pp. 63-71. L'auteur développe une analyse très pertinente sur l'évolution des arguments concernant le célibat des prêtres. Il en examine aussi les fondements dans le Nouveau Testament. Le document que cite l'auteur est le *Directoire pour la formation au célibat sacerdotal* (1974), n° 13.

raisonnable d'exiger le célibat de la part de ceux qui seront ordonnés prêtres. Quelques-uns vont même plus loin : ils rendent le célibat pour une part responsable de la crise des vocations sacerdotales et des scandales sexuels qui se sont produits en plusieurs pays d'Amérique du Nord et d'Europe.

3. C'est dans ce contexte que l'Assemblée Générale de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice a demandé, en 2002, au Conseil Général et aux trois Provinces de la Compagnie d'étudier la question de la formation au célibat dans le cadre des quatre dimensions de la formation presbytérale (humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale), telles qu'elles ont été présentées par le pape Jean-Paul II dans l'Exhortation Apostolique *Pastores Dabo Vobis*. Le Conseil Général de la Compagnie a toujours eu et garde le souci de promouvoir une réflexion permanente sur ce sujet, dans toutes nos maisons de formation sacerdotale. C'est aussi dans ce but que le Conseil Général et les trois Conseils Provinciaux se sont réunis à Montréal en juillet 2005 pour un temps de discernement et de prière concernant la question du célibat. Comment pouvons-nous approfondir et améliorer nos méthodes de formation en ce domaine ? Le présent document est le fruit de cette rencontre. Il engage une mise en œuvre dans tous les séminaires de la Compagnie, ainsi que dans la formation initiale et continue des prêtres de Saint-Sulpice.
4. Nous savons qu'il y a des pratiques différentes dans les Églises orientales : nous n'entendons pas revenir sur leur légitimité, reconnue par le Concile Vatican II (P.O. n° 16). On notera d'autre part que le présent document ne parle pas explicitement de la question de l'homosexualité. La rencontre de Montréal a eu lieu avant la parution du document de la Congrégation pour l'Éducation Catholique de novembre 2005. Il va de soi que nous suivons sur ce problème les directives de l'Église.
5. Le charisme du célibat consacré suppose pour les prêtres un engagement définitif à mener une existence dans la maîtrise de soi (continence) et la chasteté. Cet engagement librement et généreusement choisi est une réponse à un don généreux de Dieu qui est source de vie pour eux. Le célibat des prêtres s'inscrit donc à l'intérieur d'un dialogue permanent entre Dieu et chacun d'eux. Dans ce dialogue qui dure tout au long de sa vie, il apprendra toujours davantage de la part de Dieu que l'autre n'est pas un étranger, à plus forte raison un objet, ni même seulement un voisin, mais un ami, un frère, une sœur. Par le don de sa vie, exprimé entre autres dans le choix du célibat, il mène donc de plus en plus une existence pour Dieu et pour les autres ; celle-ci sera ainsi conduite selon un constant dépouillement, un « anéantissement » (Ph 2, 7), par lequel il devra « diminuer pour que le Seigneur grandisse » (Jn 3, 30) et contribuer au développement de l'Église et de chacun de ses frères et sœurs.

Dans cette perspective, le célibat ne peut pas être dissocié de l'ensemble de la vie chrétienne dont l'objectif est de pouvoir affirmer avec saint Paul : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi » ; il ne peut pas être séparé non plus de l'ensemble de la vie sacerdotale où le prêtre se laisse configurer au Christ-Pasteur qui « donne sa vie pour ses brebis » (Jn 10, 11).

C'est dans ce cadre que sa liberté ne cessera de s'affermir dans une maturité personnelle tournée vers les autres et disponible pour le service de Dieu à travers le

service de son peuple. Et même au milieu des croix, le prêtre qui embrasse cet état de vie y rencontrera ce trésor qui consiste à « porter en son corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée en notre corps » (2 Co 4, 10). Il apprendra ainsi à donner sa vie pour le peuple qui lui est confié ; ce don de lui-même sera un stimulant pour l'annonce de l'Évangile « à temps et à contretemps » (2 Tim 4, 2). Devenant de plus en plus disciple et pasteur, il ne s'appartiendra plus à lui-même, mais à ceux auxquels il est envoyé.

Ces éléments fondamentaux demandent à être médités constamment. Mais ils doivent se réaliser dans le concret de l'existence vécue sous le signe de l'avènement du Royaume. C'est pourquoi, pour vivre le célibat et mieux le comprendre, il nous faut prendre en considération les circonstances concrètes au milieu desquelles le don de soi se réalise.

LE CONTEXTE DES PROGRAMMES DE FORMATION AU CÉLIBAT

Le contexte social et culturel actuel

6. Aujourd'hui, la formation au célibat se situe dans un contexte social et culturel complexe qui comporte des aspects positifs et des éléments négatifs.

On peut noter d'abord des évolutions favorables :

S'il est vrai qu'on rencontre toujours des oppositions nettes au message de l'Évangile et parfois un anticléricalisme marqué, on trouve aussi dans bien des pays, en particulier ceux qui sont marqués par la culture occidentale, une plus grande ouverture à la possibilité d'une foi, d'une croyance, une meilleure tolérance vis-à-vis des opinions et des comportements des autres dans le domaine spirituel, un souci de la liberté et de la responsabilité individuelle qui constituent un terrain favorable pour se poser certaines questions concernant le sens de l'existence. Ainsi des jeunes parviennent à décider d'entrer en formation pour le ministère sans se couper pour autant de leur milieu social ou professionnel, au demeurant bien peu porteur. Même s'ils sont peu encouragés, ils ne sont pas rejetés. Même s'ils ne sont pas compris, ils sont respectés dans leur recherche et parfois secrètement admirés.

Malgré toutes les forces contraires, il existe aussi dans nos sociétés un souci des pauvres et des plus démunis qui rejoint celui de l'Église et qui permet l'expression d'un véritable don de soi, à l'intérieur duquel l'engagement au célibat pour le service des autres peut être mieux compris.

7. D'autre part, il existe aussi chez les jeunes des vertus d'authenticité, de sincérité, de générosité, de confiance dans les autres. Toutes ces vertus offrent également un terrain favorable au don de soi. Il en est de même pour le goût de la vérité et la capacité à dénoncer l'hypocrisie, le désir de la rencontre de l'autre, des échanges culturels et fraternels. Les jeunes sortent facilement des frontières de leur pays, envisagent souvent de manière positive la vie communautaire. Ils aiment les grands rassemblements, lieux de rencontre constructifs, comme les très populaires Journées Mondiales de la Jeunesse et les Assemblées de Taizé.

Même si tout cela est contrecarré par une forte propension à garder la totale maîtrise de sa vie plutôt qu'à se recevoir d'un autre, par une réticence au renoncement, par un égocentrisme larvé, il existe dans notre société actuelle et dans les jeunes générations des tendances marquées à s'ouvrir aux autres, à chercher avec eux, à mettre sa vie en forme de don de soi, à refuser les excès de la société de consommation et du règne de l'argent.

8. Dans le même sens, les communautés chrétiennes deviennent de plus en plus sensibles à l'universalité de l'Église et à une vision internationale des réalités. Le multiculturalisme est devenu une expérience habituelle dans les Églises occidentales. Même s'il peut engendrer des communautarismes sectaires, il peut aussi favoriser une pratique des échanges culturels qui enrichit la vie chrétienne et entraîne un nouveau dynamisme dans la vie des communautés. Les cultures majoritaires ont ainsi pris davantage conscience de leur responsabilité à l'égard des frères et sœurs d'autres pays. Elles sont poussées à réexaminer leurs valeurs, à trouver de nouveaux terrains d'entente et de communication.

Sur le plan de la formation au célibat, les échanges culturels rendent les éducateurs sensibles à la diversité des expressions du célibat selon les cultures et à la variété des moyens de formation.

9. La « super autoroute » de l'information qu'est l'Internet renforce la conscience de la globalité. Il encourage une ouverture à l'étranger, une disposition à écouter des idées neuves et à examiner des engagements nouveaux. L'Internet s'est aussi révélé comme un facteur de liberté, permettant aux hommes opprimés par certains régimes politiques de se faire entendre et de s'ouvrir plus objectivement à ce qui se passe ailleurs. Grâce à lui, les frontières s'atténuent et la conscience de notre commune humanité grandit.
10. Lorsque ces informations et ces échanges multiples ne sont pas vécus seulement sous le signe de la pure curiosité, de la facilité ou de la superficialité, ils rendent sensibles aux problèmes de populations entières touchées par la faim, l'injustice, l'oppression ; ils peuvent aussi, lorsque ceux qui en bénéficient se laissent toucher le cœur, favoriser des engagements durables au milieu desquels le choix du célibat suscité par l'amour peut trouver place et signification.
11. Aujourd'hui, les limites de la connaissance humaine soulignées par des philosophes contemporains, et plus généralement les limites et les erreurs de nos sociétés, ont depuis longtemps jeté le doute sur le progrès indéfini, utopie des générations passées. Une certaine modestie se fait jour dans la recherche, peut-être aussi une ouverture à la nécessité d'un salut et plus largement à la possibilité d'un mystère venu d'ailleurs.

Il faut noter enfin, surtout dans les cultures occidentales, que l'on pratique une certaine « culture du corps ». Que ce soit par l'intermédiaire de soins corporels ou par la pratique assidue du sport, le corps est devenu l'objet d'une meilleure maîtrise. Ce contexte peut être favorable à une vie dans le célibat chaste, où la maîtrise du corps devra se réaliser.

Pour toutes ces raisons, le célibat choisi en vue du Royaume de Dieu ne peut pas être envisagé seulement sous son aspect contre-culturel, comme certains l'affirment parfois. Il n'est pas uniquement en contradiction avec la culture, il trouve aussi en celle-ci des chemins qui lui ouvrent la voie.

Si la situation offre donc bien des signes encourageants, il n'en demeure pas moins que d'autres aspects sont de vrais défis pour la formation au célibat des futurs prêtres.

12. Il est sûr par exemple que les médias contribuent grandement à l'établissement d'un climat qui est de plus en plus « chargé » en termes de contenus sexuels. Ils ont leur part dans le déploiement d'expériences quotidiennes qui banalisent le sens de l'amour et déprécient l'engagement à vie, ouvrant la porte à de multiples expériences sexuelles dont les effets sur l'institution du mariage et sur toute forme de don de soi sont déplorables. L'Internet (entre autres par l'accès facile aux sites pornographiques) prend une part non négligeable dans cette évolution des mœurs qui touche profondément au sens de l'amour, et qui peut souvent mener à des comportements addictifs³.

Les échanges culturels renouvelés, s'ils offrent, comme nous l'avons dit, une grande richesse d'ouverture, facilitent aussi le relativisme intellectuel et moral par la découverte de croyances et de pratiques très différentes des nôtres. Ils sollicitent donc fortement la mise en place d'une identité qui a du mal à trouver son chemin entre laxisme et raidissement, mais aussi entre paternalisme et respect réel de l'autre, entre xénophobie et naïveté sans défense.

La société de consommation qui continue de se développer de manière effrénée risque d'abîmer la qualité du désir humain ; exacerbé par de multiples sollicitations, il se dirige en tous sens. Le désir sexuel participe naturellement de cette désorientation profonde et ne peut pas toujours résister à la multitude des propositions qui lui sont faites. Se dégradant dans des expériences faciles, il éprouve bien des difficultés à se recentrer sur l'amour vrai et le don de soi. Tenté par une recherche de domination, il peut dégénérer en violence.

Le recentrement sur la liberté et la responsabilité personnelles, ainsi que la place de plus en plus grande donnée à l'individu entraînent un effacement du rôle des institutions dans la vie sociale. L'institution du mariage en souffre évidemment, mais aussi l'Église dont la proposition éthique est plus difficilement reçue. L'appel au célibat est perçu davantage comme une obligation provenant d'une institution contraignante que comme une invitation qui sollicite la liberté humaine en vue d'un don de soi.

Concernant « la culture du corps », le célibat vécu dans la chasteté peut apparaître comme une négation des expressions du corps sexué. Dans ce contexte, le célibat apparaît à beaucoup comme une sorte de « mutilation corporelle ».

Pour conclure ces remarques rapides sur le terrain social et culturel dans lequel s'inscrit la formation des futurs prêtres au célibat, nous pouvons souligner le défi

³ Sur les avantages et les inconvénients de l'Internet, voir les documents du Conseil Pontifical sur les communications (Conseil Pontifical pour les communications sociales, 22 février 2002).

devant lequel se trouve placée cette formation : croire et dire qu'un engagement au célibat vécu dans la chasteté est possible en notre monde et aussi le présenter comme un témoignage de la vérité de l'amour humain inscrite par Dieu au cœur de l'homme.

Le contexte ecclésial

13. Outre ces évolutions sociales et culturelles récentes, on notera les mutations significatives du milieu ecclésial, qui sont d'ailleurs souvent en relation avec les premières.

Largement différents de ceux des dernières décennies, beaucoup parmi les séminaristes que nous accueillons ont déjà vécu une expérience professionnelle. Quelques-uns ont été engagés dans des activités paroissiales ou sont devenus ministres laïcs. Plusieurs arrivent avec une histoire familiale ou personnelle complexe. D'autres se présentent en vue de vérifier l'appel au sacerdoce après une conversion ou une « reconversion » spirituelle. Sur un autre plan, nos séminaires du « Nord » sont de plus en plus internationaux, soit par l'apport de jeunes issus de familles immigrées, soit par l'arrivée de jeunes qui viennent « du Sud » se mettre au service des diocèses européens ou américains.

Tout comme pour le contexte social et culturel, il y a des éléments qui confortent le processus de formation.

14. Généralement, les séminaristes entrent en formation avec une estime profonde de la valeur du célibat vécu dans la chasteté et un profond désir de s'y engager. Une plus grande maturité personnelle et l'expérience de responsabilités dans la vie sociale et économique renforcent le sens de l'engagement dans la formation. Les expériences de conversion nourrissent le zèle et l'enthousiasme apostoliques. La présence de candidats venus d'autres pays, et qui, très souvent, y ont témoigné d'un grand courage face aux difficultés ou aux persécutions, enrichit la communauté du séminaire d'une part, et d'autre part, nous aide à vivre une véritable ecclésiologie et une spiritualité de communion (*Novo Millennio Ineunte* n° 43).

Cependant, les défis ne sont pas moindres.

15. Quelques-uns parmi les séminaristes n'ont pas un bagage suffisant dans le domaine des fondements de la foi et compensent par l'affectivité ce qui leur manque au plan de l'intelligence. Beaucoup aussi portent des blessures familiales ou personnelles difficiles à guérir ; celles-ci rendent problématique un engagement au célibat en raison des difficultés relationnelles qu'elles engendrent. Elles accentuent les fragilités inhérentes à cette génération, les manques de maturité, la lenteur des évolutions psychiques. La difficulté à s'identifier entraîne chez certains l'incohérence des désirs. On remarque aussi un décalage trompeur entre la maturation intellectuelle et la maturation affective. D'autre part, les séminaristes étrangers ont à apprendre comment se comporter selon les usages d'une culture qui n'est pas la leur. Les formateurs doivent faire preuve de beaucoup de patience devant les incompréhensions dues à la diversité culturelle, en vue d'initier les séminaristes venus de loin aux adaptations nécessaires. Enfin, ils doivent aussi être attentifs à faciliter les transitions entre le travail professionnel ou les études et la

formation du séminaire, et à favoriser l'intégration de l'expérience passée. Ce dernier point est particulièrement important pour une génération peu sûre d'elle-même et en recherche constante d'identité.

16. Tous ces éléments montrent qu'aucun modèle ne peut s'adapter parfaitement à tous. Les parcours de formation en vue du célibat vécu dans la chasteté seront personnalisés selon les besoins des individus. Chaque candidat doit être accueilli selon ce qu'il est et engagé dans le processus de formation comme dans une initiation. Il ne faudra pas oublier non plus que les séminaristes bénéficient de nombreuses structures d'aide tant qu'ils sont au séminaire. Mais une fois ordonnés et nommés dans un poste pastoral, ils sont privés de la plupart de ces aides. Certes, nous encourageons les diocèses à offrir de nouvelles structures de soutien et les prêtres à y recourir ; mais nous devons veiller aussi à éviter de créer des dépendances par rapport à nous-mêmes et au séminaire. Les « départs » de jeunes prêtres en plusieurs pays nous engagent à réfléchir au passage délicat entre le séminaire et les premières années du ministère. Nous offrons aux évêques notre collaboration pour faciliter la transition vécue par les jeunes prêtres à leur sortie du séminaire, et mieux les aider à vivre la fidélité aux engagements qu'ils ont pris.

Dans plusieurs pays où nous travaillons, les scandales sexuels ont eu un large impact sur le dynamisme des prêtres. Ces scandales sont aussi responsables, pour une part, de la stagnation du chiffre des vocations. Fort heureusement, ceux qui entrent aujourd'hui au séminaire envisagent généralement pareille situation comme un appel renouvelé à la sainteté. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que ces tristes situations ne se reproduisent pas. D'autres éléments, comme la chute de la pratique religieuse en de nombreux pays, jouent un rôle important dans la baisse des vocations et la diminution du nombre des prêtres. Nous n'avons pas à céder aux pressions, internes ou externes, pour limiter nos exigences dans le domaine du discernement, en vue d'augmenter le nombre des candidats.

17. La communion des prêtres avec l'évêque, entre les prêtres dans le presbyterium, aussi bien qu'entre les chrétiens et entre les communautés chrétiennes, revêt dans l'Église une particulière importance. Elle constitue un aspect essentiel de la vie ecclésiale. Promouvoir la communion dans toutes ses dimensions est pour les prêtres une tâche à la fois nécessaire et délicate. La formation au presbytérat insistera sur les moyens de dépasser les différences d'idées et les crises de confiance entre évêques et prêtres ainsi qu'entre générations de prêtres. On aidera les candidats au presbytérat à passer de l'esprit de concurrence ou de défiance à un vrai sens de la collaboration. La formation visera aussi à les faire devenir des hommes de paix et de réconciliation pour favoriser la communion dans les communautés dont ils auront la charge, pour aider aussi à l'ouverture à la vie diocésaine et à l'Église universelle.

L'acquisition d'une affectivité équilibrée, ouverte et généreuse, sera une aide précieuse pour atteindre ces objectifs. Elle ne sera certes pas suffisante et il faudra en même temps éduquer le sens surnaturel du pardon évangélique et de l'unité dans la charité, sur l'horizon de l'espérance du rassemblement de toute l'humanité dans le Christ.

UN SOLIDE POINT DE DÉPART.
RÉFLEXIONS À PARTIR DE LA TRADITION

Fondements théologiques

18. La « convenance » du célibat par rapport au ministère presbytéral est fondée théologiquement par le décret « *Presbyterorum Ordinis* » sur plusieurs aspects du Mystère du Christ et de l'Église (P.O. n° 16)⁴. L'enracinement dans ces différents aspects aidera les prêtres à découvrir et approfondir leur identité de célibataires consacrés.

La dimension christologique

19. Le prêtre engagé dans le célibat en découvre la richesse en contemplant d'abord et avant tout le Seigneur Jésus, Verbe fait chair et Grand Prêtre, au sacerdoce duquel il participe par l'ordination.

Dans la méditation du mystère de l'Incarnation le prêtre contemple l'ensemble de la vie de Jésus. Il en découvre toute la richesse relationnelle ; Jésus est le Fils parfait du Père et le frère universel. Son célibat, avec la solitude qu'il implique, trouve sa source et son sens ultime dans la relation unique que Jésus entretient avec son Père. Ses relations avec ceux qui l'entourent sont des relations marquées par la vérité et le désir de faire advenir l'autre à sa pleine humanité, qui s'accomplit dans son rapport à Dieu, Jésus étant lui-même le parfait modèle de cette humanité accomplie. Les relations de Jésus avec les femmes montrent qu'il leur a reconnu une dignité que la culture d'alors ne leur reconnaissait pas. Le prêtre y verra un modèle pour ses propres relations avec le monde féminin. Celles de Jésus avec sa mère montrent au prêtre ce que veut dire aimer et chérir celle qui lui a donné la vie et dont, cependant, il a dû s'éloigner. Le prêtre comprend que sa vocation l'appelle à « quitter sa mère et sa famille » afin de se réaliser comme un adulte autonome, tout en continuant d'honorer et de respecter sa famille.

En contemplant la vie de Jésus, le prêtre le voit aussi en relation avec la communauté de ses disciples. Il découvre ainsi qu'il n'a pas seulement des relations avec des individus juxtaposés, mais qu'il est responsable de la construction dans l'amour d'une communauté, d'une Église, signe de la possibilité pour l'humanité d'être rassemblée dans le Christ.

⁴ « Mais le célibat a de multiples convenances avec le sacerdoce. La mission du prêtre, c'est de se consacrer tout entier au service de l'humanité nouvelle que le Christ, vainqueur de la mort, fait naître par son Esprit dans le monde, et qui tire son origine, non pas « du sang, ni d'un vouloir charnel, ni d'un vouloir d'homme, mais de Dieu » (Jn 1, 13). En gardant la virginité ou le célibat pour le Royaume des Cieux (Mt 19, 12), les prêtres se consacrent au Christ d'une manière nouvelle et privilégiée, il leur est plus facile de s'attacher à lui sans que leur cœur soit partagé (1 Co 7, 32-34), ils sont plus libres pour se consacrer, en lui et par lui, au service de Dieu et des hommes, plus disponibles pour servir son Royaume et l'œuvre de la régénération surnaturelle, plus capables d'accueillir largement la paternité dans le Christ. Ils témoignent ainsi devant les hommes qu'ils veulent se consacrer sans partage à la tâche qui leur est confiée : fiancer les chrétiens à l'Époux unique comme une Vierge pure à présenter au Christ (2 Co 11, 2) ; ils évoquent les noces mystérieuses voulues par Dieu, qui se manifesteront pleinement aux temps à venir : celles de l'Église avec l'unique Époux qui est le Christ. Enfin, ils deviennent le signe vivant du monde à venir, déjà présent par la foi et la charité, où les enfants de la Résurrection ne prennent ni femme ni mari ».

Mais en annonçant l'amour inconditionnel du Père, source de l'amour que nous devons porter à toute personne humaine, y compris l'ennemi, Jésus se heurte au refus de l'humanité de renoncer à la violence, au mépris, à l'esprit de domination, à la volonté de puissance. Ce refus le mène à la Croix et à la mort dont il est sauvé par le Père après l'avoir traversée. Il est alors établi dans son existence de Ressuscité où il devient par l'Esprit source de communion entre les hommes et avec Dieu.

20. Dans cette contemplation de l'existence du Christ dans ses mystères de l'Incarnation, de la Croix et de la Résurrection, les prêtres sont appelés à entrer dans la même dynamique que lui. Ils le sont déjà par leur baptême, ils le sont à un autre titre par leur ordination qui les configure au Christ-Pasteur. Ils sont appelés dans le Christ à vivre une existence relationnelle où la chasteté de leur relation leur permet d'aider chacun à advenir à sa pleine humanité et à construire une communauté basée sur le don de soi dans l'amour qui vient du Père. Ils sont appelés aussi dans le Christ à prendre leur croix et à traverser l'épreuve lorsque leur fidélité au Royaume les expose à la contradiction, à la dérision voire à la haine. Ils vivent alors dans l'espérance que la Résurrection du Christ, dont l'énergie spirituelle travaille déjà dans leur vie, accomplira en eux la vie éternelle dont ils vivent dès maintenant par la pureté de leur vie.

On voit comment l'Eucharistie qu'ils célèbrent avec les communautés dont ils ont la charge est au cœur de leur existence, dans la mesure où elle est justement communion avec le Christ dans ses mystères d'Incarnation, de Mort et de Résurrection.

C'est alors avec joie et liberté qu'ils peuvent accueillir leur célibat comme un don de Dieu. Ils acceptent d'être configurés au Christ non seulement dans son ministère mais aussi dans le type de vie qu'il menait, incluant un célibat tout entier tourné vers son Père et vers les personnes qu'il rencontrait. Ils ne craignent pas alors la contradiction ou l'incompréhension de la société dans laquelle ils vivent, espérant que l'espace ouvert par l'écart entre leur choix et les comportements de leurs contemporains sera pour ceux-ci le lieu d'une interrogation possible.

La dimension eschatologique

21. « Eunuque pour le Royaume » (Mt 19, 12), celui qui vit le célibat consacré sait qu'il est appelé à mener une vie pleine d'espérance en vue de la proclamer dans un monde souvent au bord du désespoir. Par son style de relation, il manifeste le « pas encore » du Royaume, sachant qu'il vit le mystère de l'Incarnation d'une autre manière que les gens mariés et de façon complémentaire. En effet, célibataires et gens mariés se font signe mutuellement pour l'édification du Royaume, les premiers en rappelant par leur renoncement que, dans la vie, tout est « pour le Seigneur », les seconds en manifestant que ce don au Seigneur se réalise dans les réalités les plus concrètes de l'existence. Les uns et les autres cherchent à vivre, dans leur situation propre « la liberté des enfants de Dieu » (Ga 5, 13 s.).

Pour leur part, les prêtres sont appelés, avec les autres célibataires consacrés, à se comporter dans le monde de manière « désencombrée ». Dans un style de vie simple, ils veulent, comme prêtres, être disponibles au peuple de Dieu dans la

mission que leur évêque leur a confiée. Centrés sur le Christ et dans l'attente de sa venue, ils ne recherchent pas en ce monde le pouvoir ou la reconnaissance.

La dimension nuptiale

22. Le pape Jean-Paul II a souligné cette dimension nuptiale, dans le sens où le prêtre ne représente pas seulement le Christ comme Tête et Pasteur, mais aussi comme Époux de l'Église. Les deux images de la Tête et de l'Époux sont d'ailleurs très proches dans la Bible. L'engagement au célibat prend toute sa signification dans le cadre de cette dimension nuptiale du ministère presbytéral ; le don de lui-même que fait le prêtre à l'Église dans le célibat est une expression privilégiée de cette dimension nuptiale ; celle-ci est, d'ailleurs, évoquée dans ce que le concile Vatican II a appelé la convenance du célibat avec le ministère presbytéral (*Presbyterorum Ordinis* n° 16). Vécu ainsi au cœur du ministère, il est le reflet de l'amour du Christ pour son Église, selon la lettre de Paul aux Éphésiens : un amour jaloux, total et généreux (Ep. 5, 21-23 ; cf. aussi *Pastores Dabo Vobis*, n° 22⁵).

On n'oubliera pas non plus que le prêtre fait partie de la communauté des disciples et qu'il est appelé à imiter ceux-ci dans leur intimité avec le Seigneur, demeurant avec lui alors même qu'ils sont envoyés pour prêcher au loin.

Les images nuptiales du ministère et du célibat sont à manier avec prudence et justesse. Elles ne doivent pas servir de prétexte à l'expression d'une affectivité mal située. Conduit par elles à reconnaître son identité masculine, le prêtre n'oubliera pas qu'il n'est que le représentant du Christ, seul véritable Époux de son Église.

La dimension pneumatologique

23. Configuré au Christ par le sacrement de l'Ordre, le prêtre est appelé à s'abandonner à l'Esprit du Christ qui travaille en lui. Dans son engagement au célibat cet abandon à l'Esprit trouve à s'épanouir. Il lui fait découvrir et vivre d'une manière particulière deux aspects de son ministère : d'abord, ce n'est pas sa propre parole qu'il prêche mais celle de Dieu ; ce n'est pas lui qui conduit sa vie, mais il s'en remet aux initiatives et à la volonté de l'Esprit ; ici, la pauvreté et l'obéissance rejoignent le célibat vécu dans la chasteté. Ainsi le prêtre reconnaît comme une marque de son identité le fait de ne pas se mettre en avant lui-même. Il devient ainsi l'ami de l'Époux dont parle l'Évangile de Jean qui s'efface devant l'Époux et qui est ravi de joie à la voix de l'Époux (Jn 3, 29). Ensuite, à travers l'abandon d'une vie qui ne lui appartient pas mais qui appartient à l'Église, il découvre une fécondité qui ne vient pas de lui-même mais de l'Esprit. Il prolonge le ministère de Jésus dans la force de l'Esprit, et trouve en lui les ressources pour réaliser « des choses plus grandes encore » (Jn 14, 12). Rendu humble par ce que la divine Providence réalise en lui, il sait qu'au cœur de son ministère il doit être comme

⁵ « Ainsi le Christ se tient 'face à' l'Église. Il 'la nourrit et l'aime' (Ep. 5, 29), donnant sa vie pour elle. Le prêtre est appelé à être l'image vivante de Jésus-Christ, époux de l'Église. Bien entendu, il demeure toujours membre de la communauté, en tant que croyant au milieu des autres frères et sœurs qui ont été appelés par l'Esprit. Mais en vertu de sa configuration au Christ, Tête et Pasteur, le prêtre se situe en relation sponsale avec la communauté ». Mais il serait sans doute opportun d'équilibrer cette image avec celle de Jean-Baptiste qui proclame n'être pas l'époux mais « l'ami de l'époux » (cf. Jn 3, 29).

On pourra lire sur ce sujet : Charles Bonnet, p.s.s., « Image vivante de Jésus-Christ, Epoux de l'Église », in *Pour une vie donnée* : Jeunes et Vocations, n° 120 (février 2006, pp. 73-81).

« l'étoile qui a conduit les Mages à Bethléem. Elle s'est évanouie dès qu'elle les a conduits à la plus brillante lumière du Messie »⁶.

La dimension apostolique

24. Le décret *Presbyterorum ordinis* parle en ces termes du fondement du célibat des prêtres : « Le célibat 'convient' de multiple manière au presbytérat. En effet toute la mission sacerdotale est vouée au service de la nouvelle humanité que le Christ – victorieux de la mort – a suscitée dans le monde par son Esprit » (n° 16). Le célibat est une expression particulière de cette nouvelle humanité que le ministère des prêtres suscite dans le monde. C'est d'abord en ce sens que le célibat convient bien au ministère (c'est-à-dire lui est bien adapté).
25. Mais deux autres aspects ont été aussi suggérés, certes plus conjoncturels, mais qui ont été jugés intéressants à signaler⁷. Tout d'abord, dans nos chrétientés occidentales, la diminution du nombre des prêtres a augmenté leur champ d'apostolat et accru leurs responsabilités ; elle leur demande plus de mobilité, de disponibilité, de liberté. Elle les amène aussi à partager de plus en plus la responsabilité de l'évêque dont ils sont à la fois, selon Vatican II, les collaborateurs et les amis. Ainsi, toutes proportions gardées, beaucoup de prêtres exercent aujourd'hui un ministère qui les rapproche de celui des évêques ; et il n'est pas sans signification de les voir partager également le même style de vie. Cela s'accorde bien avec la conception des prêtres développée par le dernier Concile, qui a mis en valeur leur proximité avec les évêques, et qui a promu un type de prêtre très apostolique.

Le deuxième aspect touche à la situation de nos « vieilles Églises ». Nous vivons à une époque où l'Évangile est mis en question et où une « nouvelle évangélisation » s'avère nécessaire ; l'un des objectifs de cette nouvelle évangélisation est une conversion des mentalités et des conduites dans les domaines politique, économique, social, celui des relations humaines, de la solidarité, de la consommation. Appelés avec tous les chrétiens à être « le sel de la terre », les prêtres, par leur engagement au célibat, peuvent être un appel vivant à cette radicale transformation⁸.

Réflexions à partir de la Tradition de l'Église et de l'héritage de Saint-Sulpice

26. Il revient à chaque époque d'exprimer la foi et la pratique de l'Église dans son propre contexte culturel. Mais cela ne peut se faire que dans la mesure où nous sommes fermement enracinés dans la Tradition qui nous spécifie et dont nous vivons. Concernant le célibat en particulier, nous voulons développer nos parcours de formation à partir de cette base solide. L'enseignement de l'Église nous fournit les fondements indispensables à partir desquels nous pouvons réfléchir et formuler notre réponse au don de Dieu dans le célibat. Notre tradition spécifique et notre pédagogie spirituelle apportent aussi leur note particulière pour orienter la mise en

⁶ Jean-Jacques OLIER, *Le directeur spirituel*, 87-88.

⁷ Cf. Maurice VIDAL p.s.s., *op. cit.*, pp. 70-71.

⁸ Cf. *Le ministère presbytéral*, Synode des Évêques (1971), 2^{ème} partie, n° 4, C, sur la valeur de ce signe dans la société contemporaine.

place, le développement et l'évaluation de nos parcours de formation concernant le célibat des prêtres.

27. C'est dans cette perspective qu'ont été élaborées les notes qui suivent. Elles l'ont été surtout à partir de la conviction profonde qui est la nôtre : le célibat vécu dans la chasteté est relationnel par nature. Il qualifie l'identité du prêtre comme un homme de relation. Il oriente sa vie comme un « leader-serviteur » de la communauté chrétienne. Il renforce ses liens avec son évêque et avec le presbyterium de son diocèse. Il l'invite à bien percevoir sa complémentarité avec les autres états de vie et les liens qu'il doit entretenir avec eux. Il lui permet aussi de dessiner sa vie selon toute une palette de relations humaines, y compris celles qu'il établit avec de vrais amis.
- A. *Le célibat consacré est une manière d'aimer et d'être en relation avec autrui.* C'est ce qui ressort des derniers documents de l'Église et particulièrement de *Pastores Dabo Vobis*. Le célibat développe une existence qui n'est pas fermée sur elle-même, qui est créatrice de liens, de vie communautaire, qui respecte la dignité des personnes rencontrées, qui appelle tous les chrétiens à rechercher ensemble la sainteté et l'avènement du Royaume.
- B. *Le célibat vécu dans la chasteté comporte l'engagement de toute la vie.* Liée à la permanence du don de l'ordination, la promesse de vivre le célibat consacré s'enracine au plus profond de l'être du prêtre. Comme telle, elle doit être renouvelée tout au long de la vie du prêtre.
- C. *Le célibat des prêtres trouve tout son sens en relation avec les autres promesses, explicites ou implicites, des ordinations.* Ainsi le célibat marque-t-il la vie du prêtre du sceau de la simplicité et l'oriente vers une vie de prière régulière puisqu'il est un don sans cesse à recevoir. Il en va de même pour une obéissance dans la liberté du don de soi, ainsi que pour la détermination à se laisser configurer au Christ, Pasteur de l'Église et à se conformer toujours plus intimement aux mystères que le prêtre célèbre.

Le célibat consacré suppose une ascèse. Moins souligné peut-être dans les documents récents, cet aspect demeure cependant essentiel ; on ne peut donc le taire dans les parcours de formation. La prudence, la vigilance, le renoncement, l'acceptation des croix tout au long d'une vie et d'autres éléments du même genre, constituent autant d'aspects d'une conception intégrale du célibat vécu dans la chasteté⁹.

- D. *Choisir le célibat, c'est donner sa vie en vue d'une fécondité particulière*¹⁰. Le prêtre qui a choisi le célibat doit avoir une saine compréhension du nom de « Père » qui lui est souvent donné par ceux dont il a la charge. Sa vie doit être tout orientée vers ses frères et sœurs en vue de leur croissance dans la foi, l'espérance et la charité.

⁹ Cf. *La formation spirituelle dans les séminaires*, Congrégation pour l'Éducation Catholique (1980), 2^e partie, n° 3 : « Les sacrifices spirituels » ; voir aussi : Jean-Jacques OLIER, « La voie de la perfection, c'est la voie de la croix ».

¹⁰ Cf. Phm v. 10 et 1 Co 4, 14-15, sur la paternité de Paul à l'égard des chrétiens.

- E. *L'Écriture doit être à la base d'un parcours de formation au célibat.* L'Écriture fournit bien des ressources pour la réflexion sur le célibat consacré et son lien avec la prière. Il est important de saisir l'enracinement évangélique du célibat ; la discipline de l'Église romaine sur ce point ne relève pas seulement de l'attachement à une longue tradition ; cette tradition elle-même est loin d'être étrangère à l'Écriture ; même si elle a pris une forme obligatoire qui n'est pas, comme telle, spécifiée dans le Nouveau Testament, celui-ci fait retentir de diverses manières l'invitation au célibat consacré. Et aujourd'hui encore son dynamisme et sa fécondité lui viennent de sa source évangélique. Il convient donc d'encourager les études solides, les réflexions et les publications concernant l'enracinement biblique du célibat vécu dans la chasteté¹¹.
- F. *Le célibat des prêtres doit aussi s'appuyer sur des fondements théologiques sérieux et approfondis.* Les parcours de formation permettront aux séminaristes et aux prêtres de comprendre clairement les significations christologique, ecclésiologique, pneumatologique, nuptiale et apostolique de leur état de vie, que ce soit dans la formation initiale ou dans la formation permanente. Ainsi pourra être approfondi ce que le décret *Presbyterorum Ordinis* appelle la « convenance » du célibat avec le ministère presbytéral.
- G. *Un parcours de formation doit tenir compte de l'importance de la communauté éducatrice, en tant qu'élément clé de la formation initiale.* Par le discernement qu'elle permet, par l'équilibre entre les temps d'échange et les temps de solitude qu'elle instaure, par les partages qu'elle favorise sur le sujet entre les séminaristes et avec les formateurs, la communauté éducatrice tient une place importante dans la formation au célibat. Il ne faut cependant pas perdre de vue le rôle joué par d'autres communautés, naturelles comme la famille, ou ecclésiales comme les paroisses.
- H. *La tradition sulpicienne souligne l'importance de la liberté spirituelle, tant pour répondre à l'appel au sacerdoce que pour s'engager dans le célibat.* Il est nécessaire de souligner ce point, surtout à notre époque. Le célibat ne peut pas être vécu comme un fardeau « imposé de l'extérieur ». Il doit manifester le libre don de soi de celui qui s'y engage, un don ratifié par l'Église dans l'appel de l'évêque. Dans cette perspective, la loi se révèle comme une protection et une sauvegarde de la liberté avec laquelle le prêtre se donne au Christ. La loi devient alors un « fardeau léger »¹².
- I. *Un parcours de formation au célibat consacré doit parler explicitement des échecs et de leurs conséquences.* Ainsi on parlera clairement des comportements sexuels inappropriés ou déviants, de la pédophilie, de la transgression et des attitudes qui y conduisent. Les formateurs insisteront sur l'importance de la rectitude des comportements et seront attentifs à tout ce qui au séminaire pourrait faire obstacle à un climat sain et équilibré.

¹¹ Voir, par exemple, les travaux de Ronald WITHERUP p.s.s.

¹² *Le ministère presbytéral*, Synode des Évêques (1971), 2^e partie, n° 4, C. Voir aussi le *Directoire pour le ministère et la vie des prêtres*, Congrégation pour le Clergé (1994), § 58. Cf. aussi *Le célibat des prêtres*, encyclique du pape Paul VI, (1967), §§ 69 et 72 sur l'importance d'un choix libre et conscient.

- J. *Un parcours de formation inclura des indications pour la formation des formateurs.* Non seulement les formateurs seront experts en ce qui concerne la signification du célibat et ses différentes composantes (humaine, psychologique, théologique, spirituelle...), mais ils devront s'interroger sur la manière dont leur propre vie est un exemple et un appel pour les séminaristes. Ils n'oublieront donc pas qu'ils ont à vivre eux-mêmes ce qu'ils demandent aux autres, et ils s'interrogeront aussi sur la qualité de leurs relations avec les séminaristes, de manière habituelle et quand ils parlent avec eux de ce sujet délicat.

Aspects fondamentaux de la formation au célibat consacré selon les quatre dimensions de la formation.

28. La pédagogie sulpicienne conçoit la formation comme un processus progressif qui se réalise au cœur d'une vie en recherche permanente de sainteté. Par conséquent, les différents aspects de la formation au séminaire sont à envisager comme des éléments relatifs à un tout.

De ce fait, les aspects fondamentaux de la formation au célibat sont à mettre en relation avec les quatre dimensions de la formation (humaine, spirituelle, intellectuelle, pastorale). Chacune de ces quatre dimensions ouvre elle-même aux autres et ne peut pas être envisagée séparément. Elles s'éclairent mutuellement dans une constante interaction. Naturellement, il faut bien partir d'un aspect particulier pour entrer dans la réflexion. Et même si, dans les pages qui suivent, on ne reprend pas à chaque fois tous les éléments, cette perspective sera continuellement sous-jacente.

De plus, parler d'un élément particulier de la formation – ici la formation au célibat –, revient à présenter une sorte de prisme où l'ensemble se réfracte. La formation au célibat est bien un élément spécifique, mais on ne peut l'envisager comme un parcours qui se suffirait à lui-même, une fois que chacune des étapes en auraient été franchies. La richesse de chaque aspect de la formation ne peut être comprise qu'en relation au tout, comme le coup de pinceau sur la toile dont la valeur n'apparaît qu'à l'examen de la totalité de l'œuvre peinte.

La formation humaine

29. Le célibat pour le Royaume est vécu par des hommes qui doivent, comme toute personne humaine, intégrer leur histoire personnelle, leurs limites et leurs richesses, leurs capacités d'aimer et les obstacles qui s'y opposent. Le discernement prend en compte toutes ces réalités humaines dont la bonne harmonie produit un homme ouvert et capable de saines relations. Mais le célibat vécu dans la chasteté trouve son sens ultime dans la relation à Dieu. Comme les autres états de la vie chrétienne, il présente, selon la manière qui lui est propre, une dimension sacramentelle grâce à laquelle l'amour même de Dieu vécu dans les relations trinitaires se manifeste au cœur de l'expérience humaine.
30. En conséquence, de nombreuses qualités et vertus qui révèlent la maturité d'un célibataire vivant la chasteté pour le Royaume sont les mêmes que pour les autres chrétiens, quel que soit leur état de vie. Simplement sur le fond d'une mélodie qui

leur est commune, le célibataire développe sa propre tonalité. La chasteté d'un célibataire s'exprime dans tout ce qui fait la vie humaine et chrétienne ordinaire : relations diverses, prière, manière de vivre l'autorité ; mais quand on veut chercher ce qui est spécifique au célibataire prêtre, il faut plutôt regarder comment dans sa propre vie il reflète l'image du Bon Pasteur. Vivre le célibat comme prêtre, c'est manifester dans sa vie les qualités humaines qui sont celles du Christ-Pasteur et qui révèlent l'amour de Dieu pour son peuple ; il s'agit d'une aptitude à conduire la communauté chrétienne qui suppose : accueil, bonté, ouverture à tous, disponibilité, mais aussi clarté dans les relations, fermeté sans rigidité, capacité de faire la communion dans la vérité, capacité d'ouvrir la communauté sur plus large qu'elle-même (diocèse, Église universelle, ouverture aux problèmes de la société) et d'entretenir en elle l'esprit apostolique¹³.

La formation humaine : les principales qualités humaines propres au célibat des prêtres

31. Il est impossible d'en donner un relevé complet. Retenons simplement quelques aspects.

Le célibat consacré est de nature relationnelle, et le célibataire se définit comme un être de relation. Nous avons déjà souligné que le célibat vécu dans la chasteté nourrit, au cœur du renoncement à la relation conjugale, une capacité d'ouverture à l'autre. Celle-ci vaut pour tout célibataire consacré. Elle s'applique naturellement au prêtre qui est au cœur d'un ensemble relationnel très vaste : la communauté à laquelle il est envoyé, l'évêque et son presbyterium, le diocèse et l'Église universelle, les non chrétiens qui viennent à lui comme à un ami ou un personnage officiel. Au milieu de tous, il doit être témoin de l'amour qui l'anime et qui est l'amour trinitaire¹⁴.

Le prêtre entre en relation avec autrui de manière à faire passer chacun avant lui. Ce n'est pas d'abord son bien qu'il recherche mais celui des autres. Dans les échanges, il privilégie les problèmes des autres et non pas les siens. Dans sa manière d'entrer en relation, il exprime un profond respect d'autrui. Il cherche à ce que les personnes qu'il rencontre se réalisent elles-mêmes et prennent conscience de leur dignité et liberté d'enfants de Dieu. La cordialité simple et vraie qu'il manifeste dans les relations exprime quelque chose de la Bonne Nouvelle qu'il annonce. Dans sa manière d'accueillir, il cherche à libérer et non à posséder, à écouter et non pas à exclure.

32. De la sorte il donne à pressentir quelque chose du Royaume à venir, dans un monde où les relations sont souvent marquées par l'intérêt, le jugement ou la domination. D'autre part, en ne se recherchant pas lui-même et en s'effaçant, il rend possible l'union avec le Christ de ceux qu'il rencontre. Parce qu'il ne fait pas acception de

¹³ Cf. aussi *Pastores Dabo Vobis*, n° 43, sur les qualités humaines à entretenir : « La capacité à entrer en relation avec autrui est particulièrement importante. C'est fondamental pour quelqu'un qui est appelé à être responsable d'une communauté, à être « l'homme de la communion ». Par conséquent, le prêtre ne doit pas se montrer agressif mais affable, à être « l'homme de la communion ». Par conséquent, le prêtre ne doit pas se montrer agressif mais affable, loyal dans ses paroles et dans son cœur, prudent et discret, généreux et prêt à servir, capable de s'ouvrir lui-même dans une relation sincère et fraternelle en vue d'encourager les autres, disposé à comprendre, à pardonner et à consoler. »

¹⁴ Cf. *Pastores Dabo Vobis*, n° 12. Ainsi que les pères du Synode l'ont souligné : « L'identité du prêtre, comme celle de chaque chrétien, a sa source dans la bienheureuse Trinité ».

personne, il met en valeur la dignité de chaque femme et de chaque homme. Il se montre capable d'entretenir des relations amicales, mais celles-ci ne gênent pas ses relations de pasteur avec toutes les générations et les vocations diverses ; cela sera d'autant plus visible qu'il donnera priorité aux personnes plus démunies et marginalisées, sachant que le Christ leur est présent de manière privilégiée.

33. La vie du prêtre engagé dans le célibat consacré est marquée par le souci de la justice. Le détachement impliqué par le célibat doit le rendre particulièrement attentif à la dignité de tous, en particulier des plus pauvres, et développer en lui le souci que chacun ait ce qui lui est dû. Il le manifestera d'abord dans sa façon de gérer ce qui lui appartient en propre : sachant que « la figure de ce monde passe », il développera en lui la générosité. Quant aux ressources des institutions dont il est chargé, il saura s'entourer des conseils de laïcs compétents, pour que les biens soient utilisés avec sagesse et dans le sens de la priorité à donner aux plus démunis.

Ces qualités auxquelles tout chrétien est appelé, sont particulièrement importantes pour un prêtre dont la responsabilité propre est de guider une communauté chrétienne. Le prêtre peut y déployer un véritable esprit de collaboration, d'ouverture et d'accueil qui constitue un terrain favorable pour l'annonce de la Bonne Nouvelle. La générosité avec laquelle il se donne et qu'il suscite dans la communauté trouve sa source en même temps qu'un lieu d'expression privilégiée dans le mystère de l'Eucharistie, corps livré et sang versé.

34. *Le célibat du prêtre se caractérise par le don de sa vie et par une fécondité spirituelle.* Cette fécondité est celle du Christ en lui. Elle est le fruit du travail que l'Esprit du Christ réalise par lui en vertu de la grâce de l'ordination. Elle se manifeste d'abord dans l'annonce de la Parole et dans les sacrements qui engendrent les hommes à la vie nouvelle de l'Esprit. Elle se manifeste aussi dans la charité pastorale dont il fait preuve auprès des personnes et des groupes dont il a la charge et qu'il a pour mission de conduire au Christ. Serviteur et guide du peuple de Dieu, il aide chaque personne à trouver sa vocation, la place qui est la sienne dans l'Église, il cherche à s'adapter à chacun pour lui permettre de vivre sa vie chrétienne selon la volonté de Dieu. Ouvert à tous, il a également le souci d'aider la communauté à se construire dans la charité, dans la fidélité aux orientations diocésaines ; dans l'obéissance à l'évêque, il n'hésite pas à explorer des voies nouvelles pour que l'Église produise des fruits missionnaires renouvelés.
35. Tout ce travail pastoral suppose bien sûr l'acceptation des épreuves que la vie apporte inévitablement. Unies au mystère de la Croix du Christ, elles y trouvent la source de leur véritable fécondité. Mais le travail pastoral demande également une recherche et un approfondissement constants dans le domaine intellectuel et spirituel, sans quoi les ressources personnelles seraient vite épuisées. La compréhension de l'évolution de la société, le discernement du travail de l'Esprit en ce monde, nécessaires pour l'annonce de l'Évangile et la rencontre pastorale, exigent du prêtre des lectures bien choisies et des temps de réflexion. Sur ce point, le travail et l'échange avec d'autres prêtres constituent une aide précieuse.
36. Enfin, il convient de souligner que la fécondité de la vie du prêtre tient aussi, pour une part, à son rôle exemplaire dans la communauté chrétienne. Il sera d'autant mieux reconnu dans sa mission qu'il mènera lui-même une existence équilibrée,

qu'il ne sera pas dominé par ses passions, et montrera que tout ce qu'il vit (y compris dans ses loisirs, son souci culturel) est unifié dans sa charité pastorale.

37. *Le prêtre qui a choisi le célibat consacré s'est engagé en même temps sur la voie de la connaissance de soi.* Celle-ci est rendue d'autant plus nécessaire que la qualité relationnelle tient une place importante dans la fécondité spirituelle du ministère pastoral.

Cette connaissance de soi s'accomplit dans une acceptation devant Dieu de ses limites, une intégration paisible de son histoire personnelle, une conscience humble de ses ressources, une réceptivité joyeuse des dons et des grâces reçues. Elle suppose une certaine capacité d'attention à soi-même, une volonté d'analyser les motivations de ses actes, sans pour autant être centré sur soi.

Elle entraîne chez le prêtre une aptitude à s'exprimer sur lui-même avec simplicité et vérité, sur le choix fondamental qu'il a fait du Christ, sur les valeurs évangéliques qui animent sa vie. A condition que cette expression soit discrète et humble, et soit manifestée plus encore dans sa vie que dans ses paroles, elle le rend crédible auprès des autres chrétiens. En effet, il ne cherche pas à plaire. Le désir de la pureté de cœur qu'il développe le conduit à s'oublier lui-même et à penser d'abord aux autres. Il reconnaît aussi avec simplicité ses erreurs et ses fautes, et il sait s'excuser si cela est nécessaire. Il examine attentivement sa vie à la lumière de l'Évangile. Il s'ouvre ainsi à une vraie conversion, qui le conduit à une configuration plus étroite avec le Seigneur Jésus, source et modèle de sa vie.

Se connaître en vérité conduit aussi le prêtre à être en paix avec lui-même, heureux d'être simplement ce qu'il est et d'avoir été choisi par Dieu pour le ministère. Il est ainsi animé par des vertus qui sont autant de solides appuis pour sa vie pastorale : la force et la prudence qui s'expriment dans la maîtrise de lui-même, la tempérance qui ne lui fait pas rechercher des compensations à la solitude. Celle-ci est évidemment une épreuve, mais elle est aussi un choix ; et le prêtre célibataire y trouve un lieu d'union au Sauveur qui, le premier, s'y est confronté et a passé la nuit à prier son Père.

38. Quand la solitude est difficile à supporter, le risque est toujours présent de fuir dans la suractivité qui engendre le stress, ou dans des dépendances diverses, telles que la nourriture, la boisson, ou l'Internet. S'ouvrir à la rencontre de Dieu, accueillir dans la prière pour les présenter à Dieu tous ceux dont on a la charge, est au contraire une manière de vivre la solitude comme un lieu d'accueil du salut pour l'humanité tout entière. La solitude va de pair avec l'état de vie du prêtre ; elle est un moyen privilégié de communion avec le Christ Pasteur qui l'a vécue lui-même comme un lieu de sa rencontre avec le Père.
39. À travers ces quelques réflexions, on voit bien que pour un prêtre obéissance, pauvreté et chasteté sont profondément liées. Elles sont en lui le signe et la réalisation d'une vie « désencombrée », qui ne lui appartient plus mais qui appartient seulement au Christ et à ceux auxquels il est envoyé.

La formation spirituelle

40. À travers tout ce qui vient d'être dit sur la formation humaine, il apparaît clairement qu'elle ne peut pas être dissociée de la formation spirituelle. Au contraire, elle en est déjà profondément imprégnée. Dans la mesure où il s'agit de reproduire dans une vie sacerdotale les traits humains du Christ Pasteur, on voit bien que ceux-ci sont habités par l'Esprit et qu'ils ne sont pas dissociables des vertus surnaturelles.
41. Mais la formation spirituelle peut pousser plus loin encore cette prise de possession par l'Esprit Saint de la réalité humaine du pasteur. Par exemple en soulignant l'échange constant entre vie mystique et mission. Son adoration du Père, sa communion avec le Fils, sa coopération avec le Saint-Esprit¹⁵ permettent au prêtre vivant dans la chasteté de percevoir que c'est sa communion au Dieu Trinité qui se joue au cœur des relations humaines dans lesquelles il s'engage sans s'attacher. Il ne se marie pas pour « qu'il puisse s'occuper des choses du Seigneur, et comment plaire à Dieu » (1 Co 7, 32). Mais il sait que sans cette persévérance à s'abreuver à la source des relations trinitaires, son célibat ne peut que courir à l'échec ou au moins à la médiocrité.
42. De même, la formation spirituelle invite le prêtre à avoir un amour toujours plus grand de Dieu et de son peuple. Il ne s'agit pas seulement de mener une vie humaine équilibrée, aimante, ouverte, mais d'aller jusqu'au bout de l'amour en épousant celui de l'Église elle-même pour l'humanité. Le prêtre est appelé, comme le dit Jean-Jacques Olier, à « avoir un cœur aussi large que celui de l'Église ». La charité pastorale qui habite le prêtre le dépasse ; elle est la charité même de l'Église pour le monde.

Les vertus qui édifient l'identité spirituelle du célibat consacré

43. De tout ce qui a été dit jusqu'ici, il ressort clairement que les vertus théologiques liées à la vertu d'humilité constituent les fondements d'un célibat vécu dans la chasteté.
44. *Les vertus théologiques.* C'est par la foi que celui qui s'est engagé dans le célibat consacré peut vivre dans la durée son célibat. C'est son adhésion radicale à Dieu seul qui donne sens à son engagement. Il faut en effet un peu de « folie » pour

¹⁵ Cf. *Pastores Dabo Vobis*, n° 12 sur le modèle trinitaire de toute identité du prêtre. « C'est à l'intérieur du mystère de l'Église, envisagé comme communion trinitaire et envoi missionnaire que toute identité chrétienne se révèle, ainsi que l'identité spécifique du prêtre et de son ministère. En conséquence, le prêtre, par la consécration qu'il reçoit dans le sacrement de l'ordre, est envoyé par le Père, et par la médiation de Jésus-Christ, à qui il est configuré de manière spéciale comme Tête et Pasteur de son peuple, afin de vivre et de travailler dans la force de l'Esprit-Saint au service de l'Église et pour le salut du monde » (23).

« De cette manière la dimension relationnelle de l'identité du prêtre peut être vraiment comprise. Le sacerdoce provient des profondeurs du mystère ineffable de Dieu, c'est-à-dire de l'amour du Père, de la grâce de Jésus-Christ et du don d'unité de l'Esprit-Saint. Ainsi, le prêtre entre sacramentellement en communion avec l'évêque et avec les autres prêtres afin de servir le peuple de Dieu qui est l'Église, et afin d'attirer tout homme au Christ selon ce que dit la prière du Seigneur : « Père saint, garde-les en ton nom que tu m'as donné pour qu'ils soient un comme nous sommes un... et comme vous Père êtes en moi et moi en vous, qu'ils soient aussi en nous afin que le monde croit que tu m'as envoyé » (Jn 17, 11-21). En conséquence la nature et la mission du sacerdoce ministériel ne peuvent être définies en dehors de ce riche entrecroisement de relations qui provient de la Sainte Trinité et qui se prolonge dans la communion de l'Église, en tant qu'elle est le signe et l'instrument du Christ, signe de la communion avec Dieu et de l'unité de toute l'humanité » (25).

décider aujourd'hui, dans la société telle qu'elle est, de s'orienter résolument vers un célibat vécu dans la chasteté. Seule la foi peut le justifier. Une foi qui évidemment n'est pas séparable de l'espérance qui aspire à ce qui ne paraît pas encore en plénitude : le Royaume de Dieu. Une foi qui, avec l'espérance, se déploie en charité pastorale pour le service du peuple de Dieu.

45. *L'humilité*. Traditionnellement, l'humilité est la base de toutes les vertus¹⁶. Cultivant une radicale dépendance à l'égard de Dieu et une saine défiance envers soi-même, celui qui s'engage au célibat ne saurait s'enorgueillir de sa vertu et croire qu'il peut trouver en lui-même la force de le vivre. L'humilité l'invite au contraire à se confier à Dieu, à identifier ses faiblesses et à prendre conseil pour tenir dans la fidélité.

Les soutiens spirituels qui aident à la fidélité dans le célibat

46. Citons parmi les plus importants :

- A. *La direction spirituelle* : nous constatons malheureusement que la fréquentation régulière d'un directeur ou d'un confesseur habituel est souvent absente chez de nombreux prêtres. Ceux-ci disent avoir du mal à trouver un conseiller spirituel. Mais le recherchent-ils vraiment ? Pour nous, la direction spirituelle est au cœur de notre ministère sulpicien¹⁷. Notre disponibilité à l'égard de nos frères prêtres, dont beaucoup ont reçu de nous leur formation initiale, va de pair avec notre souci d'être nous-mêmes accompagnés spirituellement. Nous savons d'expérience l'intérêt qu'il y a à faire régulièrement le point sur l'ensemble de notre vie de pasteur, et plus particulièrement à soumettre au regard d'un autre les questions de notre vie affective.
- B. *La fréquentation régulière du sacrement de réconciliation* : elle est essentielle pour affermir la fidélité au célibat. Sous le sceau de ce sacrement, celui qui s'est engagé au célibat confesse ses fautes et reconnaît les faiblesses qui l'empêchent de le vivre pleinement. La grâce qui guérit redonne force et courage en vue d'être fidèle plus complètement à son état de vie. Par ailleurs, le sacrement de la réconciliation donne à la conversion sa pleine dimension de communion au mystère du Christ mort et ressuscité. Il donne aussi à la connaissance de soi dont il a été question plus haut sa pleine dimension théologique.
- C. *Les exercices de prière personnelle* : ils constituent aussi une aide importante pour le célibat vécu dans la chasteté. Parmi eux, on citera particulièrement la *Lectio Divina* par laquelle le séminariste se soumet à la Parole de Dieu pour orienter sa vie selon Celui pour qui tout fut créé (Col. 1, 16) ; la *méditation et l'oraison* par lesquelles il entre plus profondément dans les grands mystères de la vie du Christ ; l'*examen particulier et l'examen de conscience* par lesquels il peut mettre chaque jour sa vie de manière plus précise sous le regard de Dieu ; les *récollections et les retraites* qui permettent de se ressourcer plus longuement et d'orienter sa vie à plus long terme. Il existe sans conteste un lien étroit entre la prière personnelle et le célibat dans la mesure où celui-ci est un don qui doit être sans cesse demandé et

¹⁶ Cf. Jean-Jacques Olier, *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*, chapitre 5.

¹⁷ Cf. Constitutions de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice, articles 17 et 18.

accueilli ; dans la mesure aussi où la prière nous détache de nous-mêmes pour nous ouvrir à Dieu et à nos frères et rejoint ainsi le mouvement profond du célibat.

- D. Les groupes de soutien fraternel et les amitiés* : ils offrent la possibilité de relations saines qui favorisent beaucoup le maintien d'une vie de célibat équilibrée. Dans ces relations simples et droites avec des confrères prêtres, avec des familles qui vivent la foi chrétienne, avec ceux et celles qui sont engagés dans la vie religieuse, les prêtres trouvent l'occasion de s'exprimer plus facilement et plus ouvertement. Ils bénéficient là d'un soutien et d'un encouragement à vivre pleinement leur célibat.
- E. La liturgie* : l'Eucharistie est la source et le sommet de la vie de l'Église. En la célébrant fidèlement, le prêtre se plonge davantage dans le mystère pascal. C'est là qu'il trouve le sens de sa vie, avec ses joies et ses peines, et qu'il puise la force de tenir ses engagements. C'est là que, comme pasteur, il peut communier au Christ qui donne sa vie pour le monde (P.O. n° 14).

D'autre part, de même que l'année est sanctifiée par les temps liturgiques, la journée, à son tour, se transforme en « temps de Dieu » par la liturgie des heures. La consécration à Dieu de tous les moments de sa vie devient pour le prêtre, symbolique de sa consécration dans le don de lui-même. Elle l'aide à en reprendre conscience et à s'y affermir.

La formation intellectuelle

47. Il existe un rapport entre la recherche de la vérité et la chasteté. S'ouvrir à la vérité pour elle-même, ne pas imposer son propre point de vue, respecter la conviction de l'autre, ne pas justifier ses positions par des arguments spécieux, tout cela suppose une chasteté de l'esprit qui est attitude humble devant la vérité. La formation intellectuelle dans un séminaire doit donner aux futurs prêtres ces vertus qui sont proches de la chasteté : l'amour de la vérité, respect de l'expression d'autrui et de sa liberté, refus d'utiliser son intelligence pour faire pression sur autrui.
48. Pour ce qui concerne le célibat à proprement parler, il est clair qu'une réflexion doit se faire de façon particulièrement intense et complète pendant la période de formation initiale. Certes, l'approfondissement du sens du célibat est à poursuivre tout au long de l'existence, puisqu'il s'agit justement d'un engagement à vie. Mais les éléments essentiels doivent être intégrés durant le séminaire, même s'ils devront être repris ensuite à frais nouveaux aux diverses étapes de la vie. Ces éléments sont les suivants : la théologie de l'amour trinitaire révélé en Jésus-Christ, fondement essentiel pour comprendre le célibat chaste ; la convenance du célibat avec le ministère ordonné ; l'histoire du célibat et sa signification spirituelle ; les documents du Magistère sur le célibat ; les fondements théologiques et bibliques concernant le célibat chaste, surtout à partir des perspectives de l'incarnation, de l'eschatologie, de l'ecclésiologie, de la pneumatologie.
49. L'enseignement sur le sens du célibat vécu dans la chasteté doit être distribué de manière progressive et appropriée au cours de l'ensemble du parcours de formation. Outre la théologie l'appel à d'autres disciplines, telles que la psychologie, la sexologie et l'éthique sexuelle sera aussi nécessaire. Pendant la période de formation théologique, l'anthropologie chrétienne, la théologie du ministère

ordonné, du mariage et de la famille, l'ecclésiologie et la théologie spirituelle sont autant de domaines où le sens du célibat sera envisagé et approfondi.

50. On prendra soin de s'assurer que l'enseignement de l'Église en ce qui concerne le célibat vécu dans la chasteté a été bien assimilé par les séminaristes. Y contribueront : la direction spirituelle, le travail en petits groupes de réflexion, l'auto-évaluation – surtout celle que le séminariste est amené à faire lorsqu'il rédige sa demande d'ordination au diaconat – la préparation à l'appel aux ordres et les examens de théologie et de philosophie. Il est du ressort et de la responsabilité de toute l'équipe de formation de vérifier que l'appropriation d'une bonne compréhension du célibat se réalise effectivement. Cette appropriation s'effectue tant au for interne qu'au for externe. C'est pour cette raison que l'équipe elle-même doit examiner de façon périodique ses propres convictions à ce sujet.

La formation pastorale

51. « Toute la formation des candidats au sacerdoce a pour but de les préparer à entrer en communion avec la charité du Christ, Bon Pasteur. Ainsi tous les aspects de la formation doivent revêtir un caractère fondamentalement pastoral » ; c'est ainsi que *Pastores Dabo Vobis* introduit le chapitre sur la formation pastorale. Nous l'avons déjà souligné, la charité pastorale guide et dynamise la vie spirituelle du prêtre¹⁸. Elle est le fruit de l'Esprit qui habite le ministre ordonné, le configure au Christ pasteur et l'invite à coopérer à son ministère toujours actuel dans le monde. Par son assiduité généreuse à prêcher la Bonne Nouvelle, à célébrer les sacrements, à entendre le cri des opprimés, à soulager la misère des pauvres, le prêtre rend visible le ministère de Jésus, Bon Pasteur de ses brebis¹⁹. Ce faisant, il annonce la venue du Royaume auquel chaque chrétien aspire. Par son célibat, il manifeste cette espérance de façon particulière dans sa vie.
52. Pendant ses années de formation, le séminariste sera progressivement initié à son ministère par un programme d'insertion pastorale, qui comporte les éléments suivants : une présence et l'exercice d'une responsabilité sur le terrain pastoral, la supervision, la réflexion théologique et l'évaluation. Grâce à cette formation, le séminariste perfectionne ses aptitudes à devenir pasteur. Les qualités suivantes seront cultivées et développées :
- A. *L'esprit apostolique* : Monsieur Olier estimait cet esprit par-dessus toute chose et demandait qu'on prie pour lui afin qu'il le reçoive et le développe. À l'intention des membres du séminaire fondé par lui il écrivait :

« Le Séminaire de Saint-Sulpice sera considéré par tous ceux qui y entrent comme un collège apostolique où tous sont rassemblés sous la protection des saints apôtres, afin d'étudier leurs maximes, d'invoquer leur esprit, d'imiter leurs qualités et de vivre en conformité avec l'Évangile qu'ils ont proclamé. Conséquemment, tous ceux qui vivent ici se considéreront

¹⁸ P.D.V. n° 21 « En vertu de cette consécration que l'Esprit lui a conférée par le Sacrement de l'Ordre, la vie spirituelle du prêtre est marquée, modelée et caractérisée par les actes et les pensées de Jésus-Christ, Tête et Pasteur de l'Église. C'est en cela fondamentalement, que consiste la charité pastorale ».

¹⁹ P.D.V. n° 15 : « C'est ainsi que les prêtres sont appelés à prolonger la présence du Christ, le seul Souverain Prêtre. Ils adoptent sa manière de vivre pour la manifester au milieu du troupeau qui leur a été confié. »

comme des étudiants et des petits disciples de ces grands maîtres. Ils viendront afin de profiter de cette école des apôtres et ils cultiveront en eux-mêmes, avec la pureté la plus grande, une connaissance vivante de l'Esprit et des vertus évangéliques. »²⁰

Les responsables des séminaires cherchent à former chez les séminaristes le zèle apostolique, la charité pastorale, une disponibilité entière pour le travail de l'Esprit Saint tel qu'il s'exprime dans le service pastoral, avec le désir profond de vivre les vertus évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

- B. *Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises la « convenance »* qui existe entre le célibat chaste et l'esprit apostolique tel qu'il s'exprime dans le ministère presbytéral (1 Co 7, 32). Il est donc inutile d'y revenir. Cependant, ce n'est pas l'état de célibat comme tel qui garantit l'esprit apostolique et celui-ci n'est pas non plus la garantie d'un engagement ferme au célibat. Les formateurs devront donc vérifier et aider les séminaristes à vérifier eux-mêmes le lien qu'ils mettent entre les deux ; ils chercheront à voir, d'une part si l'esprit apostolique est habité et stimulé par un don de soi, corps et âme, au Seigneur, et d'autre part, si ce don de soi entraîne un accroissement de l'esprit apostolique.
- C. *La charité pastorale* : la dimension relationnelle du célibat vécu dans la chasteté, dont l'importance a été largement soulignée dans la section sur la formation humaine, se manifeste pleinement ici, dans le ministère pastoral. Parmi les qualités particulièrement significatives, on notera : une capacité d'aimer la communauté à laquelle le prêtre est envoyé, unie à un amour pastoral pour chaque personne ; une vraie chaleur humaine dans ses relations avec les autres ; une capacité à entretenir des relations saines avec les personnes, sans distinction et sans exclusivité. Une attention particulière doit être portée à la qualité de la relation avec les femmes, avec lesquelles le prêtre aujourd'hui travaille souvent plus qu'avec des hommes. Cette relation, marquée essentiellement par le respect et la simplicité, ne doit être ni séductrice, ni manipulatrice, ni paternaliste ou condescendante, ni utilisatrice. L'équilibre en ce domaine est souvent difficile à tenir : qui dit respect ne dit pas distanciation craintive ; qui dit simplicité ne dit pas familiarité excessive.
- D. *La prudence* : cette vertu est d'une importance capitale en contexte pastoral. Le prêtre qui s'est engagé au célibat la mettra en œuvre de multiples façons : dans sa manière de gérer les situations délicates, où il cherchera toujours à respecter les personnes en cause ; dans son aptitude à vivre et à résoudre les conflits dans la vérité et dans la recherche de la réconciliation ; dans sa maîtrise du stress ; dans son respect des « frontières » psychologiques et physiques au sein de ses relations ; dans son aptitude à organiser sa propre vie et à maintenir l'équilibre devant les diverses demandes qui l'assaillent ; enfin dans son aptitude à gérer les périodes de transition dans sa propre vie.

La prudence engage aussi le séminariste ou le prêtre à être attentif à la qualité de ses communications verbales. Ses conversations se doivent de refléter un engagement clair envers l'ensemble du message chrétien, une aptitude critique à lire les signes des temps à la lumière de l'Évangile, le refus d'un discours

²⁰ Jean-Jacques OLIER, *Divers écrits*, 1, 281.

idéologique, une adaptation intelligente de sa parole pour que la Bonne Nouvelle du salut puisse être clairement entendue. Dans un domaine plus particulier, l'usage d'expressions à double sens ou laissant apparaître des sous-entendus constitue un contre témoignage vis-à-vis de la chasteté.

- E. *L'engagement dans la vie pastorale.* C'est dans le service pastoral des autres que le prêtre engagé dans le célibat exprime le mieux son amour de consacré. C'est à l'intérieur de son ministère qu'il trouve la source et l'expression de sa vie spirituelle (*Presbyterorum Ordinis*, n° 12)²¹. Sa relation avec le Christ anime son ministère en même temps que son ministère nourrit sa relation avec le Christ. Bien sûr tout prêtre sait qu'il peut être appelé par son évêque à des tâches qui le mettront moins en relation avec des personnes et des groupes. Mais il faudrait s'interroger sur la vocation d'un séminariste qui désirerait un ministère de ce type plutôt qu'un ministère pastoral classique.
- F. *L'aptitude au gouvernement.* Le pasteur peut se définir dans sa conduite de la communauté comme un « leader-serviteur ». Il a pour mission de guider les gens qui lui sont confiés sur le chemin de la foi et de la vie en Église ; mais en même temps, il les aide à découvrir leur vocation propre et suscite leurs responsabilités. En dernière analyse, il discerne la voie juste, mais il doit aussi engager les chrétiens à vivre eux-mêmes le discernement et à y collaborer avec lui. Il représente le Christ Pasteur mais c'est pour mieux servir les baptisés dans leur sacerdoce. Pour conduire la communauté, il doit faire preuve de fermeté, de respect de la vérité, mais aussi de bonté et d'écoute. Il rassemble, il entraîne tous les chrétiens dans la même direction, mais aussi il respecte la vocation de chacun.

Par le fait même, il exerce le pouvoir et l'autorité d'une manière particulière qui s'explique par la nature même de l'Église. Son autorité trouve sa source dans la soumission à la Bonne Nouvelle du salut, à la Tradition de l'Église et à son enseignement. Mais il utilise son pouvoir pour aider les autres²². Il ne veut exclure personne et surtout il ne peut être question pour lui de se servir de son autorité pour faire pression sur des personnes ou des groupes, à plus forte raison si cela se produisait dans le domaine affectif ou sexuel. Les abus sexuels sur une autre personne, comme on en a vu se commettre dans les dernières décennies, ne sont pas seulement la plus grande profanation des promesses de chasteté prononcées par le prêtre, ils sont aussi une corruption totale de l'usage de l'autorité. Ils infligent un tort énorme à la victime de l'abus mais aussi à toute l'Église et au presbyterium.

²¹ « Ainsi donc, c'est en exerçant le ministère d'esprit et de justice (2 Co 3, 8-9) qu'ils s'enracinent dans la vie spirituelle, pourvu qu'ils soient accueillants à l'Esprit du Christ qui leur donne la vie et les conduit. Ce qui ordonne leur vie à la perfection, ce sont leurs actes liturgiques de chaque jour, c'est leur ministère tout entier, exercés en communion avec l'évêque et les prêtres ».

²² Cf. *Pastores Dabo Vobis* n° 21 : « L'autorité de Jésus-Christ comme Tête coïncide donc avec son service, avec le don de lui-même, avec sa consécration totale, humble et aimante, au bénéfice de l'Église. Tout ce qu'il fait, c'est par obéissance au Père ; il est le serviteur souffrant de Dieu à la fois prêtre et victime. La spiritualité de chaque prêtre trouve son inspiration dans ce type même d'autorité qui est service de l'Église. Cela provient de la configuration du prêtre à Jésus-Christ, Tête et Serviteur de l'Église. C'est ce que saint Augustin rappelait à un évêque au jour de son ordination : 'Celui qui est à la tête du peuple, doit d'abord se rappeler qu'il en est le serviteur. Et il ne doit pas dédaigner de l'être. Je le redis : il ne doit pas dédaigner d'être le serviteur de beaucoup, parce que le Seigneur des Seigneurs n'a pas dédaigné de ce faire notre serviteur'. La vie spirituelle des ministres du Nouveau Testament doit donc être caractérisée par cette aptitude fondamentale au service du peuple de Dieu (cf. Mt 20, 24 s. ; Mc 10, 43-44). Les prêtres sauront se libérer de la tentation de dominer toujours présente dans l'exercice de leur ministère (1 Pi 5, 2-3). »

Tout abus de pouvoir, de quelque ordre que ce soit, a d'ailleurs une connotation affective, puisqu'il introduit l'esprit de domination là où devraient seulement régner l'amour gratuit et le service concret de l'autre pour lui-même.

ÉLÉMENTS STRUCTURAUX
D'UN PARCOURS DE FORMATION AU CÉLIBAT :
PERSPECTIVES D'ENSEMBLE

53. En raison de la différence des situations culturelles dans lesquelles la Compagnie travaille, il n'est pas possible de présenter une approche unique concernant la formation au célibat dans l'ensemble des séminaires sulpiciens. Nous avons plutôt cherché à rassembler dans un tout organique les expériences variées que nous avons trouvées positives dans nos séminaires.

L'admission au séminaire

54. L'admission au séminaire ne se produit qu'après une période de discernement qui s'effectue avec le candidat et son diocèse. Il faut évidemment vérifier la capacité du candidat à vivre le célibat. On sera donc particulièrement attentif aux points suivants, qui concerne aussi l'année propédeutique ou les groupes de préparation.

Le candidat devra avoir vécu suffisamment longtemps dans le célibat de manière chaste avant d'entrer au séminaire. S'il a eu des relations difficiles avec sa famille, il doit les avoir résolues intérieurement, au moins pour l'essentiel. Sa capacité de faire confiance aux autres doit être éprouvée, ainsi que plus globalement, son aptitude à entrer en relation avec autrui de manière saine et ouverte et à parler des autres de manière positive et droite. Il doit aussi se connaître et s'être accepté suffisamment lui-même. Il ne doit pas non plus manifester de signes de dépendances diverses ou d'addictions. Il doit utiliser les médias de manière saine et appropriée (y compris l'Internet). Il doit manifester une bonne maîtrise de lui-même, au service d'une juste autonomie personnelle. Concernant la vie morale, il doit avoir commencé à intégrer les valeurs des vertus cardinales. Sa manière de vivre la vie spirituelle doit être équilibrée, sans rigidité. Il doit aussi être ouvert à la vie intellectuelle et en respecter les exigences.

Les années de philosophie (premier cycle)

55. Quand le candidat se présente au séminaire, il entre dans un processus de formation où il va s'initier progressivement à la vie sacerdotale. La confiance qu'il accorde à ce processus de formation, considéré comme une invitation de l'Esprit pour progresser, est une condition de sa bonne évolution. Cette confiance s'applique bien sûr à ceux qui sont chargés par l'Église de conduire ce processus de formation.

56. Concernant particulièrement le développement d'un célibat vécu dans la chasteté, les formateurs seront attentifs à aider les séminaristes à accepter et à bien vivre le caractère public de leur identité, avec les possibilités et les limites que cela requiert dans le domaine de la parole et de l'action. Ils devront aussi favoriser le développement chez les séminaristes de la disponibilité pour le service et de la collaboration dans l'exercice de l'autorité. La capacité à entrer en relation avec des personnes de cultures différentes et de niveaux socio-économiques variés, le souci particulier des pauvres et des étrangers, seront aussi soigneusement développés.
57. Le célibat chaste, nous l'avons vu, n'est pas sans lien avec la prière. L'engagement dans une vie de prière bien ordonnée, comprenant la liturgie des Heures, l'Eucharistie et aussi l'oraison à partir de la Parole de Dieu, constituera un des éléments de progrès dans le don de soi tel qu'il s'exprime dans le célibat. L'initiation aux différentes manières de faire oraison (en faisant une place particulière à la méthode sulpicienne), à la *Lectio Divina*, au sens de la présence permanente de Dieu pour le trouver dans le silence et la solitude, au recueillement, à la pratique de l'examen de conscience, se réalisera dans la perspective de l'accueil chaste de la Parole de Dieu et du don de l'Esprit.
58. Au cours de ces premières années de séminaire, le candidat sera introduit à la compréhension de la sexualité humaine, à partir des données physiologiques, psychologiques et de leur interprétation en théologie morale. Des cours de psychologie analyseront en quoi consistent les désirs et les affects dans le domaine de la sexualité. Sur ces points, on s'inspirera fidèlement des enseignements de l'Église sur la théologie du corps, que le Pape Jean-Paul II a particulièrement développée.

Les premières années de théologie

59. Pour qu'un séminariste puisse entrer en première année de Théologie, il faut qu'il manifeste une ferme intention d'avancer vers l'ordination. Mais il faut aussi que ses formateurs repèrent en lui une maturité psychologique et spirituelle suffisante pour son admission comme candidat au sacerdoce. En particulier, il devra avoir une estime positive de l'enseignement de l'Église sur le célibat chaste. Il le considérera, non pas comme une loi imposée de l'extérieur, mais plutôt comme une réalité qu'il choisit de manière libre et confiante. Il ne le regardera pas seulement dans son aspect de renoncement, mais aussi et surtout comme une manière de vivre la charité pastorale. Cela se vérifiera dans sa relation juste et respectueuse avec les autres, dans le souci pastoral qui le portera à vivre un amour disponible pour les personnes et les communautés.
60. Le lieu privilégié où le séminariste parlera de son engagement au célibat et de sa manière de le vivre sera la direction spirituelle. Avec son directeur, il parlera de manière franche et ouverte. Il saura aussi témoigner en public de son état de célibataire ; il saura en présenter le sens, les défis, les exigences.

Les insertions pastorales aideront, de leur côté, à vérifier sa capacité de justes et droites relations pastorales avec les autres, aussi bien dans les limites à respecter que dans l'accueil cordial des personnes.

61. Au cours de cette étape de la formation, l'enseignement donné à propos du célibat comportera une réflexion théologique plus élaborée sur le sens du célibat des ministres et sa convenance avec le ministère, ainsi que sur ses rapports avec le célibat d'autres états de vie dans l'Église, particulièrement celui des religieux. On fera aussi une présentation approfondie de l'histoire du célibat des ministres ordonnés. Une réflexion de type théologique et spirituel effectuée à partir de ce qui est vécu dans l'insertion pastorale permettra également de percevoir le degré d'intégration et d'intériorisation de l'engagement au célibat.

Les dernières années de Théologie.

Préparation immédiate à l'ordination

62. Au cours de cette dernière étape, les mêmes moyens sont mis en œuvre. Mais, en particulier, l'insertion pastorale plus consistante permet de vérifier l'enracinement personnel des qualités requises pour l'existence du pasteur vécue dans le célibat.

Un candidat n'est prêt à être ordonné qu'après de longues années de discernement réalisé par le séminariste lui-même, par les formateurs et par l'Église locale. Être prêt à s'engager suppose les dispositions suivantes : avoir suffisamment intégré les différents aspects de la formation dans leur spécificité et leur complémentarité ; s'être approprié de manière paisible son identité de célibataire vivant dans la chasteté et l'accepter joyeusement ; pouvoir avec sérieux et réalisme envisager les exigences du célibat et avoir la maturité suffisante pour en tenir la promesse ; être lucide sur les croix qui vont de pair avec cet engagement et être prêt à les porter comme une participation au mystère pascal ; avoir mis en place une solide vie de prière qui permet d'être capable de guider la prière d'autrui ; avoir bien intégré les liens entre la pauvreté, l'obéissance et le célibat ; éprouver et manifester dans sa vie une véritable charité pastorale, en se reconnaissant comme un « leader-serviteur » du peuple de Dieu.

La formation continue

63. Le prêtre doit vivre de façon permanente son engagement au célibat. Cela implique qu'il se le réapproprie constamment et l'intègre dans l'orientation de sa vie. Plusieurs moyens l'aideront dans ce sens : la direction spirituelle, les évaluations périodiques (pour les jeunes prêtres, les équipes de vie sont particulièrement bénéfiques), les rencontres entre confrères, les recollections et les retraites annuelles, les journées d'étude. Si des difficultés particulières se présentent, on n'hésitera pas à conseiller au prêtre de recourir à des moyens spécifiques, comme la rencontre d'un psychologue par exemple. Mais la direction spirituelle sera, comme au séminaire, le lieu privilégié où pourront s'exprimer les difficultés et les joies. À l'approche de l'ordination, les formateurs du séminaire sauront présenter aux séminaristes, la direction spirituelle comme un moyen de progrès qui n'est pas seulement réservé au temps de formation, mais qui doit se poursuivre au-delà du séminaire.
64. Un prêtre doit savoir repérer, en lui-même ou chez ses frères prêtres, les signaux d'alarme dans le domaine de la fidélité au célibat. Ainsi : une vie de prière très irrégulière et superficielle ; des habitudes d'isolement et le refus de participer aux rencontres diocésaines et aux célébrations avec l'évêque ; des rencontres fréquentes

avec une seule personne, au détriment d'autres relations ; un manque d'énergie dans l'accomplissement des tâches pastorales ou au contraire un activisme suspect ; un manque de respect pour les frères prêtres ou pour les autres chrétiens ; une consommation abusive de nourriture ou d'alcool ; un suréquipement en biens matériels qui ne sont pas vraiment utiles ; une mauvaise hygiène de vie ; les absences fréquentes hors de la paroisse ; l'usage de sites Internet ou de lectures érotiques ou pornographiques ; l'habitude de dénigrer autrui ou d'utiliser un langage à double sens.

La formation continue des Sulpiciens

65. Dans notre ministère de formateurs, nous courons les mêmes risques et nous sommes exposés aux mêmes tentations que nos frères prêtres dans leur propre ministère ; la qualité de notre chasteté s'exprime dans notre attitude par rapport aux séminaristes. Nous pouvons les laisser devenir dépendants de nous et vice versa, si nos relations avec eux sont exclusives ou possessives, si nous laissons se constituer autour de nous de petits groupes de disciples, si nous marquons du favoritisme à l'égard de certains. Pour atténuer ces risques, les recteurs des séminaires doivent particulièrement veiller à équilibrer au mieux entre les directeurs le nombre de leurs dirigés.
66. Mais il y a aussi d'autres risques inhérents à notre ministère : manquer d'intérêt pour la Compagnie et sa mission, comme un religieux manquerait d'intérêt pour la mission de sa Congrégation, comme un prêtre manquerait d'intérêt pour son Église diocésaine. Cela signifierait que notre cœur n'est pas vraiment là où il s'est donné. Il en est de même dans la vie concrète, lorsqu'un directeur ne participe pas régulièrement aux exercices de la vie commune, ou lorsque, devant des séminaristes ou à l'extérieur, il prend ses distances par rapport aux décisions du Conseil.²³
67. Le récent Synode des Évêques sur l'Eucharistie a fermement réaffirmé que l'Église doit continuer d'accueillir comme candidats au sacerdoce ceux qui sont appelés au célibat à vie. Dans la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice, notre fervent désir est de faire de notre mieux pour discerner cet appel au célibat et pour préparer les candidats à vivre les promesses de l'ordination, le plus sainement possible. Que le Seigneur nous aide et nous soutienne dans cette tâche. Qu'il nous permette aussi d'aider ceux qui nous sont confiés à approfondir leur engagement. Que le Seigneur nous aide à demeurer fidèles à notre propre engagement au service du Royaume de Dieu.

²³ Cf. *Directoire sur la formation des éducateurs de séminaire*, Congrégation pour l'Éducation Catholique, 1993, n° 35. On présente une description de la maturité affective que les éducateurs doivent avoir : « Comme conséquence importante de la maturité ci-dessus mentionnée, il est essentiel que les éducateurs aient une affectivité bien équilibrée et mûre. Par ce terme, on entend la maîtrise libre et stable de son propre univers affectif. C'est une capacité d'aimer et de se donner d'une manière droite et pure. Celui qui possède cette qualité est porté à tourner son attention vers l'autre et à comprendre ses problèmes. Il saura percevoir quel est le vrai bien du prochain. Il saura apprécier avec gratitude et respect l'affection d'autrui ; il saura ne pas la solliciter ni en faire la condition de son service. Celui qui est mûr affectivement saura ne pas attacher les autres à lui-même. Au contraire, il sera capable de former en eux une affectivité également ouverte aux autres. Elle se fondera sur l'amour reçu de Dieu en Jésus-Christ, à qui on se référera de manière ultime. » Tout ce chapitre (n°s 23-47) est consacré aux qualités qui doivent être présentes chez les formateurs au séminaire. Les Conseils Provinciaux ainsi que les responsables de la formation sulpicienne devront étudier ce texte avec attention.

Conclusion

68. En concluant cette réflexion, nous voudrions insister sur le rôle que joue la dévotion à la Vierge Marie dans la formation des prêtres au célibat. Dans la tradition sulpicienne, la dévotion mariale tient, on le sait, une très grande place. Marie qui a éduqué Jésus enfant et l'a conduit jusqu'à la maturité humaine est forcément très présente à la formation des prêtres et particulièrement à leur formation au célibat.

Par sa virginité et sa chasteté, elle s'est consacrée au Seigneur d'une manière toute spéciale. Sa consécration n'est pas séparable de la mission unique qu'elle a reçue dans l'histoire du salut : donner son Fils au monde. La Vierge Marie nous oriente donc vers une compréhension du célibat comme don de soi pour ouvrir ce monde à la venue du Christ. Consécration et mission sont inséparables dans toute vocation chrétienne. Elles le sont donc aussi dans la vocation des prêtres. L'ordination les consacre au Christ pour qu'ils soient envoyés dans le monde annoncer l'Évangile. Le choix du célibat va dans le sens d'une configuration au Christ jusque dans son mode de vie le plus personnel, le plus intime. C'est pour cette raison notamment que, sans lui être lié de manière absolue, le célibat a une convenance particulière avec le ministère presbytéral.

Modèle de virginité et de chasteté, la Vierge Marie est pour les prêtres et les futurs prêtres une aide précieuse pour les conduire sur ce chemin d'une imitation de son Fils, chemin sur lequel elle nous a tous précédés.

© 2006, 2016 La Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice Tous droits réservés.

**Ô JÉSUS vivant en Marie,
venez et vivez en vos serviteurs
dans votre Esprit de sainteté,
dans la plénitude de votre force,
dans la perfection de vos voies,
dans la vérité de vos vertus,
dans la communion de vos mystères ;
dominez sur toute puissance ennemie,
dans votre ESPRIT, à la gloire du PÈRE.
Amen**